

Charte de protection des enfants, de leurs droits et de leur bonheur.



Une charte est un document qui donne :

- Des règles
- Des droits

ce que l'on peut faire comme le droit de vote.

- Des devoirs

ce que l'on doit faire comme respecter la loi.



Les enfants sont des personnes
qui ont moins de 18 ans.



Ce document présente l'accueil à Cap Sciences

- pour protéger les enfants
- pour défendre leurs droits
- pour que les enfants se sentent bien
et restent en bonne santé.



Cap Sciences est un musée de sciences.

Dans un musée de sciences

on découvre les choses qui nous entourent
comme :

- Le Soleil
- Les plantes
- Les machines
- L'eau



Dans un musée de sciences

il y a plusieurs personnes :

- Des enfants
- Des adultes
- Des familles



Cap Sciences s'engage
à un accueil adapté
à chaque enfant
pour apprendre en s'amusant.
Chaque enfant est différent.



Cap Sciences s'engage
à protéger les enfants
contre toutes les violences
pour se sentir en sécurité.



Les violences sont des actions
contre une ou plusieurs personnes.

Il y a les violences physiques :
quand on frappe ou blesse
une autre personne.



Il y a les violences sexuelles :
quand une personne veut
voir ou toucher
le corps d'une autre personne
sans son accord.



Il y a les violences sexistes :
quand une personne
dit quelque chose
fait quelque chose
de négatif
parce que c'est une fille ou un garçon.

Par exemple :

- se moquer d'un garçon qui pleure
- insulter une fille qui a les cheveux courts.



Il y a les violences verbales :
Quand on dit une parole qui fait mal.



Par exemple :

Tu es nul.



Cap Sciences s'engage
à avoir des lieux et des personnes
qui assurent la sécurité et la protection
de tous les enfants.



Cap Sciences s'engage
à former ses équipes
- à voir les dangers pour les enfants
- à agir rapidement.



Cap Sciences s'engage
à dire vite
quand il y a problème.

